



Installation du conseil de Faculté

Le mardi 28 05 2019 à 13 h s'est tenu une réunion du conseil de faculté des sciences exactes, sous la présidence du doyen de la faculté.

L'ordre du jour étant :

- Installation du conseil de faculté
- Avis du conseil sur les divers travaux de bâtiment
- Divers

Liste des présents (Ci-joint la copie)

Après l'allocution de bienvenu aux nouveaux membres, le doyen a rappelé les missions du conseil de faculté régis par le décret exécutif N° 03-279 du 23 08 2003 modifié et complété fixant les missions, les règles de fonctionnement et les prorogatifs du conseil de faculté.

Le doyen a ensuite donné la parole aux membres du conseil nouvellement installés et présents à la réunion pour un débat général, afin d'écouter leurs doléances sur les sujets concernant la faculté. Les membres présents ont exposés leurs appréhensions vis-à-vis des points suivants :

- L'exigence par les instances scientifique de l'université d'une inscription dans Google Scholar pour bénéficier d'un stage ou congé scientifique.
- Le nombre insignifiant de recrutement en nouveaux enseignants pour l'année 2019 ; accordé à la faculté des sciences exactes, malgré les besoins important enregistré par certain département. Par ailleurs, la faculté des sciences exactes enregistre des soutenances de doctorat de plus en plus nombreuses, qui n'est pas en adéquation avec les recrutements. Ce qui entrave aussi la création de nouvelles spécialités au sein des différents départements.
- Les membres demandent à ce que les instances de l'université revoient la redistribution des locaux pédagogique pour la rentrée 2019-2020.
- Les membres présents ont exposés le problème du non -payement de la prime de recherche CNEPRU et PRFU 2018, du retard dans le versement des rappels de promotions et d'avancement et s'inquiète aussi du déficit budgétaire 2019 qui pourras engendrer le risque de la non prise en charge de la prime de rendement du troisième (03) et quatrième (04) trimestres de l'année 2019 et le douzième (12) mois du salaire.
- Les membres ont soulevé le problème du manque d'une bibliothèque affectée propre à la faculté des sciences exactes.

Le doyen a ensuite saisi le conseil, l'invitant à donner son avis sur les projets de travaux bâtiments que compte réaliser la faculté des sciences exactes, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire 2019, allouée à la faculté (chapitre 22.18 : travaux bâtiments). Les membres du conseil

